



Les Délégués FO-PMCA sollicitent un droit de réponse à l'article paru sur le blog « Ouillade.eu » en date du 10 novembre 2012 et communiquent

Nous avons été surpris et indignés par l'attaque portée par le site « Ouillade.eu » contre notre secrétaire générale FO-PMCA.

La reprise dans votre article d'extraits d'un tract syndical destiné à une diffusion interne sans aucune vérification de votre part sur les informations qu'il contient est très surprenante, ce syndicat ayant reçu depuis longtemps une réponse écrite de l'administration. Vous auriez aussi pu vous informer auprès des délégués FO qui auraient pu vous confirmer que les agents de Perpignan Méditerranée savent très bien contextualiser ce type de tract, l'UNSA nous ayant largement habitué à des dénonciations fausses, nominatives et calomnieuses.

Concernant la position de FO sur la retraite à 60 ans, nous rappelons que nous défendons un âge minimum pour faire valoir ses droits à la retraite et en aucun cas une obligation de cessation d'activité, celle-ci restant heureusement un choix de chacun.

Enfin, FO défend les agents contre toutes les formes de discrimination. Celle sur l'âge, utilisée dans votre article, associée au nom de la personne nous semble particulièrement ignominieuse.

Signé : les Délégués FO de perpignan Méditerranée